

Histoire



Ancienne ligne de partage Beaujolais/Lyonnais

Un peu d'histoire

Saint Appolinaire (Sancti Appolinaris, S. Appolinar, S. Appolinary), en bout de vallée du Soanan apparaît peu dans les documents anciens.

Cependant, à quelques lieux, l'antique **route du Bronze** passant par Valsonne et le hameau des Salles pour continuer sur Thizy et le Nord a dû apporter très tôt la vie et les échanges dans la région.

Des murs de pierres sèches sur un sommet séparant Dième, Valsonne et St Appolinaire ont pu ser-

vir de refuge dans les périodes difficiles, mais enfouis dans la forêt, il ne reste aujourd'hui que le nom évocateur de **Crêt de la Garde**.

Le hameau du Chamfray a été le premier cité dans les archives, mais le haut du village appelé communément, la Cime du Bourg, avec ses maisons fièrement regroupées sur un mamelon dominant la vallée aurait pu être un bon lieu de défense ; mais aucun vestige n'est apparent.

Vers l'an 1100, le Chapitre de Lyon fait bâtir une première église dans le cimetière toujours actuel, placée sous "l'obéance" de Valsonne.

En 1251, le Pape Innocent IV qui, chassé de Rome, avait trouvé refuge à Lyon, récompensa le Chapitre de St Just par des dons importants dont le château et la Baronnie de St Clément avec juridiction et mandement (justice, police et finances) à Valsonne, St Clément, St Appolinaire.

En 1320 après de longues tractations entre le Chapitre de St Just et Guichard de Beaujeu, St Appolinaire se retrouva partagé entre Beaujolais et Lyonnais :

- Pour St -Just et la Seigneurie de St-Clément :

Le Bourg, Le Chamfray, Le Sadoc et le Nonfoux (Le Sadot), Le Savin, Le Mira, Le Crozet (Creuzet).

- Pour Beaujeu et la Seigneurie de Chamelet ou Thizy :

La Goutte, Les Dumas (Le Mas), La Gonnette (Le Gonnet), L'Orme, Le Rys.

Ce partage de la commune sera maintenu par l'Administration Royale jusqu'en 1789 entre l'élection de Lyon et l'élection de Villefranche, puis remplacé par le nouveau tracé des départements en 1789. Mais les paroissiens resteront toujours groupés autour de leur église.

En 1660 Monseigneur Camille de Neuville en tournée dans la région trouve la paroisse de St Appolinaire en mauvais état : il pleut dans la nef qui n'est pas pavée, le presbytère doit être réparé, le cimetière n'a pas de clôture, les registres de catholicité mal tenus et parfois inexistantes.

La situation dû s'améliorer rapidement puisqu'on peut lire :

En 1664 "Ce jourd'huy" 25^e jour de juillet 1664 j'ai procédé à la bénédiction de notre cloche conformément au rituel Romain dont a été parrain Anthoine Jacquet et marraine Jeanne Dumas, assisté de Messires Thomas Retournel prêtre et curé de Saint Just D'Avray et Jean Baptiste Delespinasse prêtre et vicaire de Ronno, en foy de quoy j'ay signé avec Messieurs les Assistants

C. Pradel, Prêtre Curé
du dit Saint Appolinar

En 1680 le 23 juillet une cloche, en seconde grosseur, a été bény avec permission de M. le grand vicaire, en foy de quoy et pour servir de témoignage à la postérité en perpétuelle mémoire, j'ay signé

Humbert Quétan, Prêtre et Curé
du dit Saint Apolinar

En 1720 la paroisse comptait 95 feux (foyers), 61 feux étaient administrés par Lyon et 34 feux étaient administrés par Beaujeu.

La population reste à peu près constante jusqu'au 19^e siècle grâce au tissage familial de la toile de chanvre puis de la mousseline, complément nécessaire à une agriculture de subsistance à base de céréales et de pomme de terre.

En 1789 Le village ne semble pas hostile aux idées nouvelles. L'abbé Robert, curé de la paroisse signe une lettre de soutien des prêtres du canton à l'Assemblée Nationale qui se termine par la promesse de garder dans les cœurs une fidélité inviolable à la nation, à la loi, au roi.

En 1793 la situation se dégrade Saint Appolinaire perd son nom de Saint pour s'appeler "Munet", nom d'un sommet dominant le village. Les persécutions religieuses se développent : pillage des églises, enlèvement des cloches, destruction des croix de chemin, chasse aux prêtres réfractaires.

En février 1798 les protestataires de Saint Appo participent à la sanglante embuscade de la chapelle des Sauvages au cours de laquelle des prêtres réfractaires destinés à la déportation seront libérés. Les représailles seront sévères.

Le 14 mai 1798 la commune déclarée "rebelle aux autorités constituées" est condamnée à payer 1152 francs 10 sols. Elle le fit sous la contrainte, un détachement de soldats de la Révolution occupant le village jusqu'à épuisement de la dette.

En 1801 Saint Appolinaire retrouve son nom et le concordat signé avec le Pape calme les esprits. Les administrations se réorganisent, mais la France se lance rapidement dans de nouvelles aventures.

(à suivre)

Louis MONTET

Toutes informations complémentaires seront bien venues auprès de Louis MONTET (tél. : 04 74 05 16 36) ou en mairie.